



## Déclaration FSU CTSD 62 du 23/06/2015

Monsieur le Directeur Académique,

Ce CTSD se réunit aujourd'hui pour les ajustements de la carte scolaire. Suite au groupe de travail du 15 juin, nous prenons acte de nouvelles ouvertures, de l'abandon de 2 fermetures de classe ainsi que de votre volonté à travailler différemment pour éviter les mesures de carte à la rentrée. Nous avons pris note des mesures que vous souhaitiez mettre en place concernant l'ASH, les conseillers pédagogiques, les EMF...

Cependant, pour la FSU, la dotation de 28 postes s'avère bien insuffisante au regard des spécificités de notre département qui conjugue ruralité et origines sociales modestes. La FSU revendique la transformation et la démocratisation de l'école car elles seules peuvent lutter efficacement contre le creusement des inégalités, l'échec et le décrochage scolaires.

C'est pourquoi la FSU déplore que la mesure « plus de maîtres que de classes », pourtant estampillée « priorité ministérielle » ne bénéficie, cette année, qu'aux écoles des réseaux REP+ et ne bénéficieront, même pas, à 11 écoles de plus cette année (comme prévu lors du CTSD d'avril).

Concernant le remplacement, la création de 25 postes de ZIL, entièrement dédiés à la pondération REP+, ne permettra pas au service public d'éducation d'assurer pleinement ses missions quand tous les élèves du département n'ont pas, tous les jours, face à eux, un enseignant. A ce sujet, nous réitérons notre demande de connaître le nombre total de journées non remplacées et souhaitons obtenir la liste des implantations de ces 25 postes ZIL.

Malheureusement, les seuils ne sont pas revus à la baisse et vont laisser des classes encore très chargées y compris dans des cours doubles et triples. Quand on parle de faire réussir tous les élèves ou de bienveillance à l'école, cela devrait commencer par l'amélioration des conditions de travail des enseignants et de bonnes conditions d'apprentissage pour les élèves. Or avec des classes chargées, des RASED très insuffisants, de grosses difficultés de remplacement, etc...on ne peut pas dire que la réalité de terrain soit proche de l'idéal annoncé dans les médias ! Quant à la scolarisation des « moins de 3 ans », elle doit être rendue possible partout où les parents en font la demande ; pour cela, il faut qu'ils soient comptabilisés partout et pas seulement en éducation prioritaire.

Enfin, la FSU souhaiterait qu'un effort départemental soit fait au niveau des directeurs et directrices en Education prioritaire qui vont perdre de la décharge, alors que la charge de travail restera la même et que les conditions d'exercice seront toujours aussi difficiles. Cela reste inacceptable pour la FSU !